



Chasseral

« Le Parc régional Chasseral met en valeur les atouts de la région par des projets rassembleurs et respectueux de la nature et des habitants. »



Bienvenue au Parc régional Chasseral !

Le Chasseral est un **sommet** (1606 mètres) mais aussi un **Parc naturel régional** qui s'étend du Lac de Biemme (La Neuveville) aux Franches-Montagnes et de la Vue des Alpes aux hauteurs de Granges, à la limite du canton de Soleure.



- Le Parc est constitué de **21 communes** sur les cantons de **Berne** (18) **et Neuchâtel** (3).
- Le Parc couvre **1% de la superficie de la Suisse** (soit 387 km²) et compte 37'000 habitants.
- Un Parc naturel régional est un **outil de développement durable** : il valorise la nature et les paysages, met en place des activités économiques respectueuses de l'environnement (produits du terroir, tourisme vert) et sensibilise enfants et adultes à cette thématique.
- Dans un Parc se côtoient **réserves naturelles** et **paysages occupés et travaillés par l'Homme**. Seules certaines parties du Parc sont des réserves naturelles (Combe-Biosse, Combe-Grède par exemple). Le reste du territoire ne génère aucune interdiction particulière (au contraire d'un Parc national).

Le Parc Chasseral en 5 questions

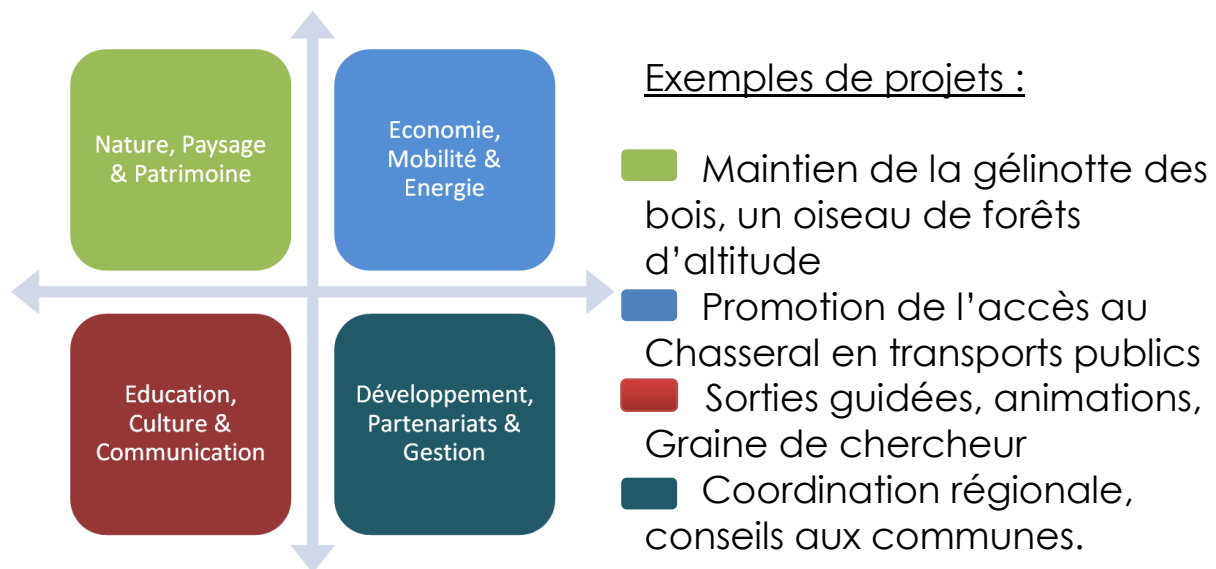
- Depuis quand existe le Parc Chasseral ?

La Suisse s'est dotée des bases légales pour des parcs naturels régionaux en 2007. L'association du Parc Chasseral a été créée bien avant, en 2001.

Le Parc est labélisé par la Confédération depuis 2012.

- Que fait le Parc Chasseral concrètement ?

Le Parc est actif sur quatre axes de travail :



- Comment est financé le Parc ?

Le Parc est financé par les cantons de Berne et Neuchâtel (1/3), la Confédération (1/3), les communes, les membres et des fonds privés (1/3). Les communes paient 4.- par habitant et par année.

- Qui sont les acteurs du Parc ?

Une équipe d'une douzaine de personnes (équivalent 750% en nombre de postes de travail) au bureau du Parc, à Saint-Imier. Mais surtout 21 communes et plus d'une centaine de partenaires sur l'ensemble des projets. Sans eux, rien ne serait possible.

- Un Parc régional, ça sert à quoi ?

A développer les atouts de la région de manière durable. Par exemple en matière de tourisme (Chemin des Anabaptistes, Salaire de la Suze...), de **produits du terroir** (12 métairies Assiettes Chasseral, plus de 80 produits labélisés début 2016), d'**éducation** (60 Animations et 25 classes Graine de Chercheur en 2015) ou de **préservation de la nature et du paysage** (maintien des pâturages boisés, réseaux écologiques...).